

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 12 ET 13 OCTOBRE 2020

Point 7 de l'ordre du jour

**Transmission du postulat déposé par
M. Cyrille Pürro, au nom du groupe PS-Les Verts, demandant l'octroi d'une
prime au personnel travaillant dans les homes de la commune**

Lors de la séance du 25 mai 2020, M. Cyrille Pürro, au nom du groupe PS-Les Verts, a déposé le postulat cité en titre dont le texte de la présentation au Conseil général est reproduit au verso.

Le postulat a été transmis au Bureau du Conseil général pour examen conformément à l'art. 98 du règlement du Conseil général. Lors de sa séance du 14 septembre 2020, ledit Bureau l'a déclaré recevable.

Le Bureau du Conseil général soumet au vote du Législatif communal la transmission au Conseil communal du postulat déposé par M. Cyrille Pürro, au nom du groupe PS-Les Verts, demandant l'octroi d'une prime au personnel travaillant dans les homes de la commune.

**AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL
DE LA VILLE DE BULLE**

Le Président

Grégoire Kubski

La Secrétaire

Nicole Jacqueroud

Postulat déposé par M. Cyrille Pürro, au nom du groupe PS-Les Verts, demandant l'octroi d'une prime au personnel travaillant dans les homes de la commune

« Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, Chères et Chers collègues,

Durant ces mois de crise sanitaire, l'engagement du personnel des homes de la commune a été exceptionnel et extrêmement épuisant. Que ce soit le personnel soignant ou les employés chargés de l'intendance, du nettoyage des chambres ou de la cuisine, toutes et tous ont remarquablement assuré leur tâche. Par ailleurs, en plus de devoir assumer une somme importante de travail, ils et elles devaient vivre avec une pression supplémentaire et une crainte lancinante : celle de ne pas contaminer des personnes particulièrement à risque ou de ne pas contaminer leur propre famille.

En outre, cet effort est appelé à être poursuivi. Une première vague est certes derrière nous, mais la crise n'est pas finie. Les populations à risque doivent encore être protégées.

Le personnel soignant constitue une catégorie professionnelle très exposée. Une étude d'UNIA, relayée par la RTS le 6 mai 2020, montre à quel point les conditions de travail pour le personnel soignant sont difficiles et mettent la santé des travailleuses et travailleurs à rude épreuve : 81% ont indiqué avoir souffert de douleurs dorsales, 41% de douleurs articulaires et 12% de troubles cardio-vasculaires au cours des 12 derniers mois. Au niveau psychique, 67% du personnel sondé avoue des troubles du sommeil et 47% des états dépressifs. La crise de la Covid-19 n'a fait qu'accentuer ce problème : charge de travail supplémentaire pour remplacer des employés à risque, malades ou en quarantaine ; nécessité de prendre en charge des résidents soupçonnés d'être atteints de la Covid-19, impliquant le port de matériel de protection et de changement de tenue chronophage, une augmentation de 25% de la préparation des repas à domicile etc.

Ainsi le groupe PS-Les Verts souhaite que la Commune étudie la possibilité de remercier ce personnel exemplaire et de leur exprimer toute notre gratitude pour leur savoir-faire et leur remarquable sang-froid tout au long de cette crise, qui a permis qu'aucun résident ne soit contaminé par le virus. Notre groupe est évidemment favorable à une revalorisation salariale de ces emplois et à une meilleure dotation. Cependant il n'est pas du ressort de la Commune de se prononcer sur une telle mesure mais bien de celui du canton.

En revanche, le groupe PS-Les Verts demande que le Conseil communal octroie une prime d'au moins Fr. 500.00 à l'ensemble des employés des EMS de la commune.

Je vous remercie pour votre attention. »